

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

MAIRIE  
DE  
29160 – CROZON

### DATE DE CONVOCATION

19.06.2025

### DATE D’AFFICHAGE

19.06.2025

### NOMBRE DE CONSEILLERS

En Exercice	28
Présents	22
Votants	28

### N°038/2025

#### OBJET :

#### 3 – URBANISME FONCIER

#### 3-2) Dénomination de voie

Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Quimper au titre du contrôle de légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le

Le Maire

L’an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à dix-huit heures,

Le conseil municipal, légalement convoqué, s’est réuni en mairie en séance publique, sous la présidence de Mme Françoise Le Monze, première adjointe au Maire de Crozon.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice à l’exception de :

- Patrick Berthelot avec procuration à Christianne Dreux
- Clélia Gaudin avec procuration à Hervé Le Roux
- Valérie Pitel avec procuration à François-Xavier Deflou
- Thierry Raoul avec procuration à Thierry Beaurienne
- Pascal Durand avec procuration Christian Jacquot
- Gaëlle Dorée avec procuration à Gaëlle Vigouroux

Formant la majorité des membres en exercice.

Typhaine Velly a été élue secrétaire de séance.

Excusée : Flavie Robin, Trésorière

Assistaient également à la séance :

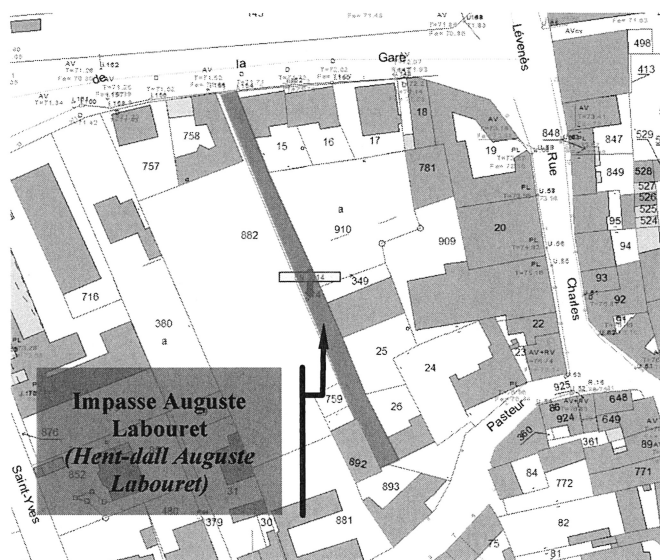
Emmanuelle Touchain-Le Gallou, Directrice générale des services – Yoann Lotte, responsable de communication

Dans le cadre de la réalisation de nouveaux logements en plusieurs bâtiments il y a lieu de procéder à la dénomination de la voie privée cadastrée BN n°14, donnant sur la rue de la Gare, les desservant.

Après accord des indivisaires de cette voie, il est proposé l’appellation suivante :

**Impasse Auguste Labouret – Hent-dall Auguste Labouret**

*Le panneau signalétique précisera : (1871-1964), Maître verrier - Mestr gwerer*



Accusé de réception en préfecture  
029-212900427-20250626-038-2025-DE  
Date de réception préfecture : 02/07/2025

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

- Approuve l'appellation proposée
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous actes et tous documents et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

A Crozon, 30 juin 2025

Pour le Maire,  
La Première Adjointe au Maire,



Françoise Le Monze